

tenue sous la présidence de Madame CORNELOUP, assisté(e)
de Monsieur HUCHOT et Madame CRAMPE, Conseillers
En présence de Monsieur GOURSAUD, Rapporteur public
Madame CHOUART, Greffière

09 heures 00

01) DOSSIER N° 2203277 RAPPORTEUR: Monsieur Nicolas HUCHOT

Titre de l'affaire Annulation de l'arrêté n° PC 34087 210 M0029 M02 en date du 18 mai 2022 par lequel le maire de la commune de Cournonsec a délivré un permis de construire modificatif à Mme x et M. x en vue de la réalisation d'une terrasse et de diverses modifications sur un terrain sis 1 impasse des Lavais

Nom des parties

Demandeur

Monsieur X

Défendeur

COMMUNE DE COURNONSEC

Monsieur et Madame X

Représentants des parties

Maître SCHNEIDER Tom (Cour)

SELARL MAILLOT AVOCATS & ASSOCIES

SELARL MAILLOT AVOCATS & ASSOCIES

02) DOSSIER N° 2206668 RAPPORTEUR: Monsieur Nicolas HUCHOT

Titre de l'affaire Annulation de la décision tacite n° PC 34 087 21 M0029 M003 en date du 3 octobre 2022 par laquelle le maire de la commune de Cournonsec a délivré un permis de construire à Mme x et M. x en vue de la construction d'une maison individuelle sur un terrain sis 1 impasse des Lavais

Nom des parties

Demandeur

Monsieur X

Défendeur

COMMUNE DE COURNONSEC

Monsieur et Madame X

Représentants des parties

Maître SCHNEIDER Tom (Cour)

SELARL MAILLOT AVOCATS & ASSOCIES

SELARL MAILLOT AVOCATS & ASSOCIES

09 heures 00

03)	DOSSIER N° 2204662	RAPPORTEURE: Madame Sophie CRAMPE
Titre de l'affaire	Annulation du certificat d'urbanisme n° CU 03430922M0067 en date du 27 juillet 2022 délivré par le maire de la commune de Teyran pour un terrain sis 1 rue du Stade parcelle cadastrée AD-1339.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur et Madame X	Monsieur et Madame X
Défendeur	COMMUNE DE TEYRAN	TERRITOIRES AVOCATS (Cour)
04)	DOSSIER N° 2206381	RAPPORTEURE: Madame Sophie CRAMPE
Titre de l'affaire	Annulation de l'arrêté n° PC 34255 21 M0056 en date du 11 juillet 2022 par lequel le maire de la commune de Saint-Gely-du-Fesc a refusé de délivrer un permis de construire à M. x en vue de la construction de 2 logements accolés sur un terrain sis rue de la Traversière, ensemble la décision de rejet du recours gracieux en date du 24 octobre 2022	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître AVALLONE Sébastien (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE SAINT GELY DU FESC	SCP CGCB & ASSOCIES (Cour)
05)	DOSSIER N° 2206504	RAPPORTEURE: Madame Sophie CRAMPE
Titre de l'affaire	Annulation des arrêtés n° PC 034 121 22 B0001 en date des 14 et 18 octobre 2022 par lesquels le préfet de l'Hérault a refusé de délivrer un permis de construire à Mme x en vue de la construction d'une maison individuelle avec garage sur un terrain sis "Béros", à Joncels	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître GUY Bénédicte (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE JONCELS PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT	Maître GUY Bénédicte (Cour)

09 heures 00

06)	DOSSIER N° 2301942	RAPPORTEUR: Monsieur Nicolas HUCHOT
Titre de l'affaire	Annulation de la décision implicite en date du 23 février 2023 par laquelle le maire de la commune de Montpellier a refusé d'abroger le 2) de l'article 1 et le 3) de l'article 2 du règlement applicable à la zone 1U1 du PLU, ainsi que l'annexe V.10.e à laquelle ces articles renvoient	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître SCHNEIDER Tom (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE MONTPELLIER MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE	SCP CGCB & ASSOCIES (Cour) Président
07)	DOSSIER N° 2304222	RAPPORTEUR: Monsieur Nicolas HUCHOT
Titre de l'affaire	ANNULER la décision implicite prise par la MONTPELLIER MEDITERANEE METROPOLE le 3 juin 2023 portant refus d'abroger un acte réglementaire à savoir le 2) de l'article 1 et le 3) de l'article 2 du règlement applicable à la zone 1U1 du PLU de MONTPELLIER ainsi que l'annexe V.10.e à laquelle ces articles renvoient	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître SCHNEIDER Tom (Cour)
Défendeur	MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE	SCP CGCB & ASSOCIES (Cour)
08)	DOSSIER N° 2304602	RAPPORTEUR: Monsieur Nicolas HUCHOT
Titre de l'affaire	annulation de la décision de refus de permis de construire n° PC 034112 22 M0004 déposée en votre mairie de Garrigues (34160) le 16/12/2022 et complétée le 20/01/2023, pour une maison d'habitation sur la parcelle 112A256 située LOUS PYS, Route de Campagne, 34160 GARRIGUES	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Madame X
Défendeur	COMMUNE DE GARRIGUES PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT	TERRITOIRES AVOCATS (Cour)

Arrêté le 07/05/2025

Le président du tribunal